

REPUBLIQUE TUNISIENNE
L'Instance Tunisienne de l'Investissement

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 01/2021 POUR LA SOUSCRIPTION DE CONTRATS D'ASSURANCE

L'Instance Tunisienne de l'Investissement se propose de lancer un Appel d'Offres national pour la souscription des contrats d'assurances pour la période allant du 01 juillet 2021 au 30 juin 2024 afin de couvrir les risques d'assurance inhérents à son activité, à ses responsabilités et à son personnel pour toute la période contractuelle à compter du 01/07/.2021

Sont admis à soumissionner, les compagnies d'assurances ou les groupement de compagnies d'assurance, qualifiées et expérimentées dans les prestations objet du présent appel d'offres, capables de s'obliger et présentant les garanties nécessaires de leurs obligations.

Les intéressés par le présent avis peuvent se procurer le cahier des charges auprès de l'Instance Tunisienne de l'Investissement, **Rue Lac Huron, Les berges du Lac I -1053 Tunis.**

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre vingt dix (90) jours** calendaires à partir du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

Les offres doivent être placées dans une enveloppe fermée et scellée portant l'adresse de l'Instance Tunisienne de l'Investissement et la mention « **Ne pas ouvrir-Appel d'Offres National N° 01/2021 pour la souscription de contrats d'assurance** ».

Cette enveloppe doit contenir deux enveloppes fermées et scellées intitulées : "Enveloppe A (offre technique)" et "Enveloppe B (offre financière)" et les pièces administratives et ce conformément aux dispositions de l'article N° 11 des conditions d'appel d'offres.

Les offres doivent parvenir par voie postale, sous pli fermé recommandé ou par Rapid-Poste ou remises directement au bureau d'ordre central de l'Instance Tunisienne de l'Investissement, à l'adresse suivante : **Rue Lac Huron, Les berges du Lac I -1053 Tunis** au plus tard le 20 avril 2021 à 10h00 (le cachet du bureau d'ordre de l'Instance Tunisienne de l'Investissement faisant foi).

Seuls seront ouverts les plis qui seront parvenus à l'Instance Tunisienne de l'Investissement à la date et l'heure limite ci-dessus fixée.

Les offres parvenues après la date et l'heure fixée ci-dessus ne seront pas prises en considération quelque soit le motif du retard.

L'ouverture des plis sera publique et se fera en date du 20 avril 2021 à 11h00 au siège de l'Instance Tunisienne de l'Investissement. Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants, moyennant une délégation, y sont admis.

Toute offre ne respectant pas les conditions précitées de cet avis ainsi que le contenu du cahier des charges sera rejetée.